

**C.R. réunion des délégués refuges du CAA
au refuge Sessvanna / Tyrol du Sud les 28-29/06/2002**

1. Eco-label pour les refuges

Crainte des présidents CAA qu'un label commun du CAA ne serait pas considéré par l'UE comme engagement volontaire, mais engendrait des normes, hors contrôle des clubs. L'expérience des OeAV, DAV et LAV, où l'écolabel existe déjà, est pourtant assez positif.

Discussion sur l'écolabel EU, payant, déjà pratiqué pour des produits, à partir de 2005 aussi dans la restauration. Participation ou non du CAA ? Projet déjà avancé (cf directives EU janvier 2002, qui ne sont pas dans l'esprit du CAA). Ne pas confondre avec ISO 14001.

Prise en compte nécessaire des différences structurelles entre les clubs alpins.

L'AVS se renseigne sur les différents labels existants, p. ex. de Mountain Wilderness et les transmet aux clubs CAA.

2. Protection contre l'incendie dans les refuges.

Exposé sur la réglementation en vigueur dans la province autonome de Bolzano, pour éviter un incendie, diminuer feu et fumée, évacuer les occupants.

En Suisse, les lois ne font pas de différence entre montagne et vallée.

3. Conseils pour la gestion écologique des refuges (Ratgeber Hüttenökologie)

Expériences et mesures prises en Suisse.

Tous les participants approuvent des stages obligatoires pour les gardiens de refuges.

4. Projet sentiers AVS

Espace randonnée Ullental qui, après acceptation par le gouvernement de Tyrol du sud sera étendu sur l'ensemble de la région. Financé à 45% par l'EU.

5. Via Alpina - Alpes sans frontière

Le point sur via Alpina

6. Argumentaire du CAS Refuges et paysage

Lors de la construction ou rénovation de ses refuges, le CAS rencontre de plus en plus, notamment dans les espaces protégés, de résistance de la part d'organismes de protection de l'environnement, qui semblent vouloir exclure l'homme des espaces protégés. Ceci n'étant pas dans l'esprit des clubs alpins, le CAS a réalisé un argumentaire en 9 points. Les délégués soutiennent le CAS, une motion pour la réunion des présidents doit être formulée.

7. Questions diverses

Un représentant de l'INRM, un institut scientifique de recherche sur la montagne, italien, expose les efforts de son institut pour la reconnaissance et la valorisation des refuges alpins, leur importance en matière de sécurité, d'emploi, ils sont lieu d'information, de sauvetage, de repos etc...

Prochaine réunion : 20-22 juin 2003 - Liechtenstein